



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/47/1018  
S/26443  
15 septembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-septième session  
Points 30 et 35 de l'ordre du jour  
QUESTION DE PALESTINE  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-huitième année

Lettre datée du 9 septembre 1993, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Venezuela auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié par le Ministère des relations extérieures du Venezuela à l'occasion de l'annonce, par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, de la signature de l'accord préliminaire de paix.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 30 et 35 de l'ordre du jour de sa quarante-septième session.

Le Représentant permanent du Venezuela

(Signé) Adolfo R. TAYLHARDAT

ANNEXE

Communiqué publié le 9 septembre 1993 par le Ministère  
vénézuélien des relations extérieures à l'occasion de  
l'annonce, par Israël et l'Organisation de libération  
de la Palestine, de la Déclaration de principes

Le Gouvernement vénésuélien se félicite vivement de la décision adoptée par le Gouvernement israélien et la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de signer un accord préliminaire de paix permettant une autonomie palestinienne dans les zones de Gaza et Jéricho.

Vu l'importance historique de cet accord, le Gouvernement vénésuélien tient à féliciter les principaux acteurs de ce processus qui constitue un premier pas vers une paix durable et définitive dans la région. A ce propos, il tient à rendre un vibrant hommage aux négociateurs de toutes les parties pour la tâche ardue que constituait la conclusion de cet accord aux répercussions considérables sur le plan international et qui est caractéristique de ce monde nouveau et complexe, avide de paix.

Le Gouvernement vénésuélien, fidèle à la tradition pacifique du pays, exhorte toutes les parties concernées à n'épargner aucun effort pour poursuivre les négociations de façon à parvenir à des accords permettant l'instauration d'une paix globale au Moyen-Orient, région où le Venezuela ne compte que des amis avec lesquels il maintient d'étroites relations.

-----